



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 89913

Texte de la question

Alors que les années 2004 et 2005 ont été, au point de vue mémoriel, particulièrement denses, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants de bien vouloir lui faire connaître les principaux axes des actions qu'il entend conduire en 2006 autour de ce nécessaire travail de mémoire.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser que la politique de mémoire demeure une des priorités dans l'action qui sera conduite pour l'année 2006, axée principalement sur le souvenir des combattants de la Première Guerre mondiale et l'hommage de ceux qui représentent la quatrième génération du feu. Différents lieux de mémoire devraient également être réalisés ou construits. Ainsi, un hommage a été rendu aux soldats français qui ont participé à des actions de maintien de la paix sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU). Une cérémonie en l'honneur de la quatrième génération du feu, présidée par la ministre de la défense et le ministre délégué aux anciens combattants, a été organisée le 29 mai 2006 dans le cadre de l'hommage international aux Casques bleus de l'ONU. En termes d'événements de mémoire, 2006 est marquée par le quatre-vingt-dixième anniversaire de la bataille de Verdun. Le Président de la République a présidé une grande cérémonie à Douaumont en juin. Au cours de cette manifestation, il a inauguré le monument aux combattants musulmans morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Le quatre-vingt-dixième anniversaire de la bataille de la Somme a été également célébré. Outre la présence d'un membre du Gouvernement aux différentes cérémonies alliées du mois de juillet, le ministre délégué aux anciens combattants présidera une cérémonie nationale à la nécropole de Rancourt en septembre. De même, est commémoré le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC). À cette occasion, son action est valorisée tant dans le domaine de la mémoire que de la solidarité et démonstration sera faite du dynamisme des instances paritaires de cet établissement public et du monde combattant en général. Cette commémoration est déclinée au niveau national et dans chaque département. Les différentes manifestations, dont le point de départ a été l'inauguration d'une exposition aux Invalides sur la Grande Guerre par le ministre délégué aux anciens combattants, s'étendront de mars à novembre 2006. Par ailleurs, comme chaque année, les commémorations nationales légales se dérouleront sur tout le territoire en hommage aux anciens combattants. Dans le cadre de la politique de mémoire, d'autres projets seront achevés ou poursuivis cette année. La réalisation de l'Historial, au sein de l'hôtel des Invalides, consacré à la vie et à l'oeuvre de Charles de Gaulle, se poursuit. Enfin, la politique de « mémoire partagée » que le ministre a mis en oeuvre depuis 2003 se développe ; elle est destinée à renforcer les liens entre la France et les pays avec lesquels, ou contre lesquels, elle a combattu au cours du XXe siècle. C'est ainsi que, pour la première fois, auront lieu, les 26 et 27 octobre prochains, à Paris, au palais de l'UNESCO, les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée. Une vingtaine de pays, alliés ou adversaires dans l'histoire du XXe siècle, se réuniront pour contribuer à construire des relations solides, fondées sur le partage des valeurs communes. Plus de vingt pays seront conviés à participer à ces premières rencontres : l'Allemagne l'Australie, la Belgique, le Canada, la République de Corée, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, le Luxembourg, Madagascar,

Malte, le Maroc, la Mauritanie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Russie, le Sénégal, la Tunisie et le Vietnam. Ces rencontres internationales concernent aussi bien le monde combattant que les décideurs politiques, les représentants associatifs, les enseignants, les historiens, les jeunes et le monde médical et paramédical.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89913

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3221

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8327